

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 33 (1941)
Heft: 6

Artikel: Pour une politique démographique active?
Autor: Bickel, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Outre les mesures précitées, la commission voit dans l'octroi d'un salaire suffisant aux ouvriers célibataires un moyen efficace leur permettant de fonder un foyer dans leurs jeunes années et, partant, de lutter contre la dénatalité. La commission revendique, en outre, pour chaque travailleur la garantie de son emploi et l'introduction d'un droit au travail pour tous.

Pour une politique démographique active ?

Par *W. Bickel*.

La «protection de la famille» règne en maîtresse sur la politique sociale et démographique; il semble qu'elle se soit emparée du jour au lendemain de l'opinion publique. Les calculs par lesquels les statisticiens avaient démontré que le recul croissant des naissances enregistré au cours des vingt ou trente dernières années aboutirait à un arrêt complet de l'accroissement de la population avant le milieu du siècle étant demeurés plus ou moins ignorés, on a découvert subitement le «danger» qui nous menace. Il n'en a pas fallu davantage pour que certains mouvements de régénération tentent de corser leur programme un peu maigre de politique sociale en revendiquant des allocations familiales et autres mesures propres à augmenter le nombre des naissances.

Nous reconnaissons sans ambage que le recul des naissances et le «vieillissement» de la population (augmentation de l'âge moyen) qui en résulte constituent un problème dont on ne saurait sous-estimer l'importance. Nous reconnaissons aussi que la volonté de procréation de notre population ne suffit plus à maintenir le niveau démographique suisse. Mais cela ne veut pas dire que nous admettions sans réserve les déductions qu'en tirent les «protecteurs de la famille», et, surtout, nous sommes loin de considérer comme efficaces et opportunes les mesures préconisées pour l'accroissement des naissances. On peut être, et à bon droit, d'un autre avis.

Nous allons nous efforcer de préciser quelques-uns des problèmes posés à la politique démographique suisse. Considérons tout d'abord la situation réelle en ce qui concerne

le recul des naissances et le vieillissement.

Après un siècle d'accroissement, à un rythme tumultueux, de la population dans le monde entier — période pendant laquelle le nombre des habitants de notre pays a doublé — nous enregistrons, dans tous les pays participant à la culture occidentale, et depuis la fin du siècle dernier, à un ralentissement de l'augmentation de la population, et cela dans toutes les classes sociales. Quelques chiffres illustreront mieux cette évolution:

Décès et naissances en Suisse de 1901/05 à 1936/40

Moyenne annuelle pour la période	Enfants nés vivants	Décès	Excédent des naissances	par 1000 habitants		
				Enfants nés vivants	Décès	Excédent des naissances
1901—05	95,371	60,000	35,371	27,8	17,5	10,3
1906—10	94,795	58,414	36,381	26,0	16,0	10,0
1911—15	87,230	54,860	32,370	22,7	14,3	8,4
1916—20	74,340	57,977	16,363	19,2	15,0	4,2
1921—25	75,745	48,531	27,214	19,5	12,5	7,0
1926—30	70,021	48,219	21,802	17,6	12,1	5,5
1931—35	67,613	48,709	18,904	16,4	11,8	4,6
1936—40*	63,820	48,735	15,085	15,2	11,6	3,6

* Pour 1940, chiffres provisoires.

Alors qu'au début du siècle, le nombre des naissances annuelles dépassait encore 95,000 en Suisse, il n'était plus que 64,000 à peine pour la moyenne des années 1936/40, bien qu'entre ces deux dates la population totale du pays ait augmenté de 750,000 habitants. Le chiffre des enfants nés vivants, qui était encore de 28 par 1000 habitants pendant la période 1901/05, est tombé à 15 pour celle allant de 1936 à 1940. Ajoutons qu'ensuite des progrès de la médecine et de l'hygiène la mortalité a fortement diminué, mais cependant moins que l'accroissement du recul des naissances; partant, l'excédent annuel des naissances est tombé de 35,000 à 15,000, c'est-à-dire de 10,3 à 3,6 par mille habitants.

On a fait valoir qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter sérieusement tant que nous serions encore en présence d'un excédent démographique assez considérable. En fait, lorsque la discussion porte sur ce problème, il ne faudrait jamais perdre de vue cet excédent. Mais, d'autre part, il serait dangereux de céder à l'optimisme et de ne pas voir la situation telle qu'elle est réellement. En effet, nous sommes en présence d'une modification fondamentale de l'évolution démographique; à moins d'une reprise sérieuse et subite de la volonté de procréation, cet excédent des naissances est irrémédiablement appelé à se transformer en excédent des décès.

Et cette modification profonde de l'évolution démographique, phénomène auquel on a donné le nom de vieillissement, s'est effectuée parallèlement au recul des naissances et à l'augmentation de la durée de la vie humaine. Le tableau ci-dessous montre nettement les progrès de cette évolution:

Structure de la population suisse selon l'âge en 1910 et 1940.*

Age	1910	1940	Accroissement de 1910 à 1940	En pour-cent		
				1910	1940	Accroisse- ment de 1910 à 1940
65 et davantage	218,000	350,000	132,000	5,8	8,3	2,5
40—64	839,000	1,220,000	381,000	22,3	29,0	6,7
15—39	1,523,000	1,710,000	187,000	40,6	40,6	—
0—14	1,173,000	930,000	—243,000	31,3	22,1	—9,2
	3,753,000	4,210,000	457,000	100,0	100,0	—

* Estimation à la fin de 1940.

On constate que, de 1910 à 1940, le nombre des personnes âgées de 15 à 39 ans est demeuré le même; par contre, pendant la même période, la proportion des enfants, comparativement à la population totale, reculait dans la mesure où celle des individus âgés de plus de 40 ans augmentait. Alors qu'en 1910, pour une population de 3,75 millions d'habitants, la Suisse comptait 218 mille «vieillards» âgés de plus de 65 ans et 1,173,000 enfants de moins de 15 ans, nous avons aujourd'hui, pour une population de 4,21 millions d'habitants, 350,000 vieillards et 930,000 enfants seulement. Au cours de ces prochaines années, le nombre des jeunes gens de 15 à 39 ans, de ceux qui constituent l'élément le plus vigoureux de la population active, est appelé à diminuer, le nombre des enfants étant déjà en régression. Par contre, la proportion des vieillards s'accroîtra rapidement, la réserve des individus âgés de 40 à 64 ans étant en accroissement. On comprendra facilement que cette augmentation, tant relative qu'absolue des personnes âgées, doit avoir pour corollaire un chiffre plus élevé de la mortalité moyenne de la population et un recul du chiffre des individus en état de procréer, partant, de la fécondité. Le vieillissement progressif de la population suisse doit inévitablement aboutir à un excédent des décès, même si la volonté de procréation demeure la même. En effet, le nombre des femmes diminuant, les chiffres indiquant la fécondité moyenne suivent la même évolution. D'autre part, les tables de mortalité des diverses classes d'âge ont continué de s'améliorer au cours de ces dernières années. Des calculs établis par l'Office fédéral de statistique (en tenant compte de tous ces facteurs) il ressort que l'accroissement démographique prendra probablement fin vers 1950, faisant place à un recul qui, en 1960, ramènera la population suisse à 4,1 millions d'habitants; cette évolution régressive ira en s'accroissant à partir de cette date. Parallèlement, le vieillissement fera de rapides progrès. En 1960 — toujours selon les estimations de l'Office fédéral de statistique — la Suisse ne comptera pas moins de 470,000 personnes au-dessus de 65 ans, 1,470,000 âgées de 15 à 39 ans et le même nombre de 40 à 64 ans; par contre, il y aura à peine 700,000 enfants de moins de 15 ans.

Est-il possible de faire des pronostics démographiques?

On a souvent contesté l'exactitude relative de ces pronostics. En fait, leur histoire est celle d'une longue suite d'erreurs. Au XVIII^{me} siècle, c'est Montesquieu qui se lamentait sur la dépopulation du globe qu'il voyait condamné à n'être plus qu'un horrible désert. «Voilà la plus terrible catastrophe qui soit jamais arrivée dans le monde» écrivait-il. Inversément, on ne saurait compter tous les statisticiens du siècle dernier qui, sous l'impression de l'accroissement rapide des naissances, annonçaient la surpopulation du globe, avec toutes les famines et les catastrophes qu'elle devait

comporter! Aujourd'hui, le pendule a passé de l'autre côté et nous exagérons dans l'autre sens.

Cependant, des pronostics basés sur des investigations statistiques sérieuses sont non seulement justifiés, mais nécessaires. En effet, si nous ne voulons pas nous contenter d'une politique de laisser faire, laisser aller, nous devons disposer de quelques points de repère indiquant tout au moins les tendances de l'évolution future. Par contre, il ne faut pas oublier qu'une estimation a tout au plus la valeur d'une hypothèse et qu'elle est basée sur des données limitées. Si ces données se révèlent fausses ou insuffisantes, les résultats seront tout différents de ceux que l'on avait prévus. Bien que les statisticiens n'omettent jamais de souligner la relativité de leurs pronostics, le grand public (et les «protecteurs de la famille» parfois plus encore) l'oublie facilement (peut-être même intentionnellement) et font dire à ces chiffres, en les interprétant parfois de la manière la plus arbitraire, plus qu'ils ne peuvent dire. Les estimations de l'Office fédéral de statistique n'affirment pas purement et simplement qu'en 1960 la population suisse sera descendue à 4,1 millions d'habitants; les données sont posées d'une manière plus complexe: En 1960, la Suisse, en admettant un recul progressif des naissances de 18 à 20 % de 1937 à 1960 et une régression parallèle de la mortalité de 15 à 20 % — et à la condition de ne pas tenir compte de l'immigration et de l'émigration — ne comptera plus que 4,1 millions d'habitants en 1960. En prenant ces réserves en considération, les pronostics établis par l'Office fédéral sont indiscutables. On peut tout au plus se demander si les considérations à la base de ces calculs sont exactes. On ne saurait le prouver. Il se peut qu'entre temps on assiste à une montée subite de la courbe des naissances, ensuite, peut-être de mesures opportunes dans le domaine de la politique sociale. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect de la question. En attendant, admettons qu'au cours des dix prochaines années l'évolution démographique se poursuivra conformément aux estimations de l'Office fédéral, à savoir que l'augmentation de la population suisse, parallèlement à un vieillissement progressif, aboutira à une stagnation démographique appelée rapidement à se transformer en régression. Si ces pronostics apparaissent exacts, quelles en seront les conséquences pour le pays?

Disons tout d'abord qu'il est parfaitement faux de donner à ce «bilan» relatif la valeur d'un pronostic absolu comme on le fait trop souvent dans les discussions auxquelles notre évolution démographique donne lieu. L'établissement de ce «bilan» n'a d'autre objet que d'exclure les «hasards» de la structure d'âge et de montrer l'évolution probable d'une population en tenant compte des conséquences d'une courbe des naissances et de la mortalité considérée comme constante. En effet, l'évolution de la structure d'âge d'une population admise par les statisticiens comporte une part d'incertitude parce qu'elle est basée sur un rapport entre les naissances

et les décès établi à une époque antérieure. En d'autres termes, la structure d'âge actuelle de la population suisse est déterminée fortement par les individus nés au cours des premières dix années du XX^{me} siècle, alors que la natalité était encore considérable. Il se peut aussi que, dans une population donnée, un certain nombre d'individus des générations dont la fécondité a été particulièrement élevée aient été décimés par divers événements (par exemple par la guerre); il en résulterait alors un excédent des décès qui disparaîtrait dès que les jeunes générations seraient en état de procréer. L'établissement de ce «bilan» ou du «degré d'accroissement» constitue l'un des buts les plus importants de la statistique démographique. Les statisticiens suisses s'y intéressent de plus en plus. Ces recherches ont eu pour résultat de montrer qu'aujourd'hui déjà le bilan démographique suisse est déficitaire; pour être positif, c'est-à-dire pour que nous soyons en mesure de stabiliser durablement le chiffre de notre population, il faudrait que le nombre des naissances augmente d'un tiers, soit de 20,000. Par contre, il est faux, comme nous l'avons dit, de considérer ces calculs comme des pronostics absolus; en effet, l'expérience a démontré de la manière la plus péremptoire que les rapports entre les naissances et les décès d'une population donnée sont soumis à des fluctuations constantes.

Le recul des naissances et le chômage.

Pendant les années de crise, on a tendu à considérer le recul des naissances comme un palliatif du chômage. D'autre part, on n'a pas laissé d'attirer l'attention sur les conséquences qui pourraient en résulter lorsqu'il s'agirait, plus tard, de repourvoir les cadres de la main-d'œuvre qualifiée. Il est naturel qu'à cette époque le grand public n'ait pas considéré comme menaçant le danger de la dénatalité. Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt d'examiner succinctement les rapports entre le recul des naissances et la satisfaction des besoins de main-d'œuvre.

En 1910, l'effectif de la population active (sans les domestiques de maison) était de 1,770,000 hommes et 516,000 femmes et, en 1930, de 1,331,000 hommes et 501,000 femmes. En admettant que la répartition de la population active entre les diverses classes d'âge demeure la même qu'en 1930, le nombre des personnes occupées en 1960 sera de 1,483,000 hommes et de 490,000 femmes. Nous constatons cependant que ces chiffres ont reculé de 1910 à 1930. En particulier, contrairement à ce que l'on croit très souvent, le travail des femmes n'a pas augmenté mais, au contraire, fortement diminué. Si, plus tard, la Suisse avait un besoin accru de main-d'œuvre, il ne pourrait être couvert qu'à la condition de réintroduire dans le processus de la production les femmes qui en sont sorties. Cependant, nous disposons encore de réserves considérables de main-d'œuvre si bien qu'en admettant une situation tant soit

peu normale, il ne semble pas que nous devions en manquer au cours des 10 ou 20 prochaines années.

Le vieillissement progressif de la population active risque d'entraîner des conséquences plus graves parce qu'il a pour corollaire une diminution des prestations de la main-d'œuvre. Cette évolution rendra toujours plus difficile, sur le marché du travail, l'adaptation de l'offre à la demande, les travailleurs d'un certain âge changeant plus difficilement de profession ou de domicile que les jeunes. En outre, les progrès de la technique et de la rationalisation poussent les employeurs à préférer les salariés jeunes. Même en cas d'une évolution économique relativement favorable, le problème de la réadaptation professionnelle des chômeurs et de leur réintégration dans le processus de production continuera de se poser.

Il va sans dire que l'évolution de la demande sur le marché du travail jouera un rôle décisif. On a souligné que le recul des naissances non seulement ne contribue pas à alléger le marché du travail mais, au contraire, aggrave même le chômage parce que chaque enfant est tout d'abord un consommateur et qu'il n'entre guère que 15 ans plus tard dans le processus de production. C'est exact; cependant, ces diminutions de la demande que l'on se plaît à évoquer ne sont en réalité que des

modifications structurelles de la demande.

En effet, dans un pays donné, le volume de cette demande ne dépend pas en premier lieu du nombre des habitants mais du revenu, du pouvoir d'achat. Toute régression de la demande dans un domaine déterminé a, en principe, pour corollaire une augmentation correspondante dans un autre domaine. A la place de l'enfant et de ses besoins apparaît le niveau de vie plus élevé des adultes (cinéma, théâtre, radio, aspirateur, voyage de vacances et même automobile); disons aussi que si nous ne traversons pas une période de dénatalité, de nombreux parents, faute de temps et d'argent, ne seraient pas en mesure de pratiquer des sports tels que le ski. Même en admettant que le développement des industries de luxe et de plaisir est dû en grande partie à l'accroissement du revenu national, il ne fait aucun doute que le financement des nouveaux besoins et l'extension prodigieuse des branches économiques connexes au cours des vingt ou trente dernières années n'auraient pas été possibles sans le recul de la natalité et l'application du principe des familles peu nombreuses.

Au cours des années qui viennent, l'industrie du bâtiment, dont l'accroissement rapide de la population avait fait une industrie-clé, ne laissera pas (même en faisant abstraction de tous les facteurs conjoncturels, de la pénurie des matières premières, etc. Réd.) de se ressentir fortement de la stagnation démographique qui, dès le milieu du siècle, aura inévitablement pour corollaire un arrêt

de la construction. Il ne fait aucun doute que le besoin d'habitations est commandé en premier lieu par les mariages, dont le nombre est pour ainsi dire déterminé vingt ou trente ans à l'avance; il suffit pour cela de connaître la densité démographique des générations montantes.

Pouvons-nous espérer que le développement d'autres branches économiques assurera la compensation nécessaire? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement, bien qu'avec de sérieuses réserves; en effet, la modification structurelle de l'économie qui deviendra nécessaire ne s'effectuera pas sans troubles. En 1930, l'industrie du bâtiment occupait 220,000 personnes. On peut prévoir que le transfert d'une partie de cette main-d'œuvre dans d'autres activités n'ira pas sans se heurter à de sérieuses difficultés. Dès aujourd'hui, le problème de la création d'occasions de travail après la guerre exige une étude attentive. Avant tout, il faut préparer les plans nécessaires en ce qui concerne les travaux de terrassement et de construction, tout en ne perdant pas de vue que le volume des constructions effectuées pendant les années de bonne conjoncture a considérablement dépassé les besoins futurs de l'économie suisse; en conséquence, tôt ou tard, il faut s'attendre à une régression du degré d'occupation dans l'industrie du bâtiment.

Notre commerce extérieur.

Cependant, en ce qui concerne les conséquences du recul des naissances, tous ces facteurs ne sont pas décisifs. Ce n'est pas l'économie travaillant pour l'intérieur qui joue le rôle essentiel, mais l'industrie d'exportation. C'est cette dernière qui décidera, en dernière analyse, si les conséquences économiques du recul des naissances seront favorables ou défavorables pour la situation économique du peuple suisse. Les possibilités d'exportation, le trafic touristique et l'évolution des branches travaillant pour le commerce extérieur sont indépendants de l'évolution démographique suisse. D'ailleurs, tant que la guerre dure, l'avenir de ces facteurs est incertain. Toutes les hypothèses, les plus pessimistes comme les plus optimistes, peuvent se défendre. Nous ne disposons ni des renseignements, ni des expériences nous permettant de les infirmer ou de les confirmer. Si l'on adopte à l'égard de nos possibilités d'exportation une attitude pessimiste, on ne peut, si l'on se place d'un point de vue exclusivement économique, que considérer avec satisfaction le recul des naissances; en effet, même si le progrès technique et un système d'économie dirigée permettent d'augmenter les possibilités de travail de l'économie intérieure, il faudrait s'estimer satisfait, nos possibilités d'exportation ayant reculé, de subvenir aux besoins d'une population de 4,2 millions d'habitants sans qu'apparaissent de dangereux symptômes de surpopulation. Par contre, si l'on considère avec optimisme l'évolution de notre commerce extérieur, si l'on croit au rétablissement d'une or-

ganisation économique internationale raisonnable, un nouvel accroissement de notre population est absolument désirable. Mais ni l'une, ni l'autre de ces deux hypothèses ne peut être infirmée ou confirmée. Pourtant il faudrait envisager la situation avec plus de conséquence qu'on ne le fait actuellement; si l'on considère avec pessimisme les possibilités de notre commerce extérieur (et c'est très souvent le cas) il faut cesser de déplorer le recul des naissances.

Les charges consécutives au vieillissement.

De nombreux experts considèrent avec inquiétude les charges croissantes résultant pour la population active du nombre croissant des individus âgés qui ne sont plus en mesure d'exercer une activité économique. En fait, cette évolution, de même que les questions infiniment complexes de l'assurance et de la prévoyance-vieillesse, nous placent en face de problèmes difficiles à résoudre. Comme nous l'avons vu plus haut, l'effectif des personnes âgées de plus de 65 ans a passé de 218,000 à 350,000 de 1910 à 1940. Il atteindra probablement 470,000 individus en 1960 et 600,000 en 1980. Il faut, néanmoins, ne pas perdre de vue que ce vieillissement de la population se poursuit indépendamment de l'évolution déficitaire des naissances. Les charges de l'aide à la vieillesse ne seront pas allégées par un mouvement ascensionnel de la courbe démographique. Tout au plus pourrait-on dire que ces dépenses seraient supportées plus facilement par une population qui augmente que par une population stationnaire ou en état de régression. Mais encore une fois, cet argument n'est exact qu'à la condition que la main-d'œuvre supplémentaire résultant d'une augmentation du nombre des habitants puisse être occupée d'une manière productive. Quoi qu'il en soit, un accroissement des naissances constituerait, pour commencer et pour une longue période, une charge supplémentaire pour le peuple suisse; ce n'est guère que vers 1960 que la nouvelle génération pourrait entrer dans le processus de production et contribuer à l'allègement de ces charges.

Recul des naissances et capitalisme.

Pourtant, les relations de cause à effet entre l'économie et l'évolution démographique sont encore plus profondes. Depuis 1914 nous assistons à une lente désagrégation du libéralisme capitaliste (ou du capitalisme libéral). Le recul des naissances (qui n'est pas un phénomène uniquement suisse, mais international) n'est-il pas lié à cette évolution? A notre avis, le rapide accroissement de la population enregistré au cours du XIX^{me} siècle n'est que le corollaire des possibilités d'expansion sans cesse développées du capitalisme (conquête des marchés); la multiplication des marchés et l'augmentation parallèle de la population constituent les éléments mêmes qui ont permis de surmonter plus ou moins facilement les crises cycliques du XIX^{me} siècle. L'affaiblissement — ou la dispa-

rition — progressif de ces facteurs a rendu toujours plus difficile la liquidation des crises, faisant apparaître, parallèlement et toujours plus nettement, les lacunes du libéralisme. On a aussi prétendu que le principe de la concurrence illimitée et son corollaire, le développement inouï des forces de production, ont été la condition essentielle, sinon la cause, de l'inflation démographique du XIX^{me} siècle. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que le capitalisme libéral du XIX^{me} siècle et l'augmentation rapide de la population sont des phénomènes connexes. La cessation de cet accroissement commande ou, si l'on veut s'exprimer avec plus de réserve, facilite la liquidation de l'économie libérale. La première tâche du nouvel ordre économique correspondant à une population stationnaire ou dont la courbe ne s'élève que lentement ne serait plus d'accroître la production à tout prix — afin de satisfaire les besoins de masses toujours plus nombreuses — mais de répartir les biens de la manière la plus rationnelle et la plus équitable. Il est vrai que les Etats totalitaires — ceux qui ont rompu le plus nettement avec le libéralisme — ont inscrit à leur programme le développement des naissances, tout comme leurs prédécesseurs de l'ère mercantile. Seul l'avenir nous dira le succès réservé, à la longue, aux efforts déployés par les dictatures en vue de faire monter rapidement la courbe démographique.

Le recul des naissances, question nationale.

On ne peut cependant pas tout envisager du seul point de vue économique. Les conséquences nationales du recul actuel des naissances apparaissent autrement plus graves que celles d'ordre purement économique.

Le jugement à porter sur le recul des naissances dépend avant tout de son ampleur. Un accroissement des naissances atteignant les proportions de 1900, par exemple, n'est pas du tout désirable, les possibilités économiques de notre pays étant limitées. Une augmentation illimitée de la population n'est guère possible que dans les grands Etats qui disposent d'immenses régions de colonisation. Lorsque l'excédent de population ne peut pas être «exporté», la pression démographique aboutit nécessairement à la guerre, quelle que soit l'idéologie invoquée comme prétexte. Il n'est pas besoin d'insister qu'en aucun cas la Suisse n'est en mesure de suivre une telle politique.

Mais ce n'est pas d'excédent qu'il s'agit, mais d'évolution déficitaire. La question qui se pose est de savoir comment nous maintiendrons plus ou moins l'effectif de notre population. L'histoire nous apprend que l'existence des Etats dépend du maintien de la densité démographique. Nous ne songeons pas seulement à l'aspect purement militaire de la question. Ce ne sont pas 20,000 baïonnettes de plus ou de moins qui décident de l'indépendance ou de la servitude. Et lorsque l'Office fédéral de statistique estime que,

depuis le début du siècle, le recul des naissances a coûté quelque 120,000 hommes à l'élite de notre armée, nous pouvons, en revanche, demander si la Suisse, dans les circonstances actuelles, serait en mesure de nourrir une population de 5 millions alors que l'alimentation de 4,2 millions d'habitants pose déjà les problèmes les plus graves. Le facteur déterminant, c'est la volonté de se défendre. Pourtant, le peuple suisse n'affirmera cette volonté qu'à la condition d'avoir confiance et foi dans l'avenir. Dans l'abondante littérature scientifique (et pseudo-scientifique) allemande relative aux problèmes démographiques, il est beaucoup question de «*Unterwanderung*» (ce que nous pourrions traduire par infiltration) et de «*Umvolkung*» (remaniements démographiques). La Suisse n'ignore pas ce danger, que nous appelons plus simplement «*Ueberfremdung*» (pléthore de l'élément étranger). Etant donné la puissance d'attraction que la Suisse a toujours exercée sur les étrangers, il est possible, si l'évolution économique de l'après-guerre devait être tant soit peu favorable, que nous subissions une nouvelle vague d'immigration. Avec une population décroissante, nous devons nous demander si nous serons à même de résister efficacement à la pression démographique de nos deux grands voisins; ne courrons-nous pas le danger de voir l'afflux de sang et de conceptions étrangers menacer notre originalité et nos traditions nationales?

Mais nous n'en sommes pas encore là. On peut penser, comme nous l'avons vu, que nous traversons actuellement une phase momentanée de transformation de notre structure démographique et que nous entrerons bientôt dans une nouvelle période d'augmentation des naissances. Mais, pour procéder à une estimation tant soit peu sérieuse de ce renversement de l'évolution démographique et de l'opportunité des mesures à prendre à cet effet, il faut tout d'abord examiner plus attentivement les causes profondes de la dénatalité.

Les causes du recul des naissances.

La conception partagée par le grand public, à savoir que le recul des naissances est la conséquence d'une situation matérielle précaire de larges milieux de notre population ne touche pas le centre du problème. Le recul des naissances est un phénomène trop général et qui s'est manifesté pendant trop longtemps, aussi bien pendant les années de crise qu'au cours de celles de conjoncture favorable, pour que nous puissions en ramener l'origine à cet unique facteur. Par ailleurs, il est démontré que le recul des naissances ne s'est pas manifesté en premier lieu dans les couches nécessiteuses de la population, mais tout d'abord dans les classes aisées; ce n'est que plus tard qu'il a débordé sur la population ouvrière. A notre avis, l'élévation des dépenses nécessitées par l'éducation et l'instruction des enfants, souvent invoquée comme un argument décisif, n'explique pas le recul des naissances, dont elle n'est plutôt qu'une conséquence dérivée. En outre, l'augmen-

tation de l'âge moyen auquel sont conclus les mariages ne nous semble jouer qu'un rôle secondaire. Nous croyons que la cause profonde de cette évolution doit être recherchée dans la primauté du rationalisme — caractéristique du XIX^{me} siècle — sur la vie sentimentale et instinctive. L'individu a mis au premier plan l'amélioration de sa situation économique et sociale, but dont un grand nombre d'enfants ne peut qu'entraver la réalisation. Nous nous bornons à constater cette attitude sans vouloir porter un jugement de valeur. Rappelons seulement qu'elle n'est pas nécessairement déterminée par des raisons égoïstes — par un sordide matérialisme — mais en bonne partie par le souci qu'inspire l'avenir des enfants auxquels on veut faciliter les conditions d'existence. Par ailleurs, on ne peut pas rendre l'individu responsable. Nous sommes en présence d'un phénomène collectif, d'une ambiance générale.

L'influence de cette conception rationaliste du monde sur le recul des naissances a déjà été maintes fois soulignée. Par contre, on a moins insisté sur les relations de causalité entre cette attitude et le pessimisme social qui anime de larges couches de la population et qui peut être considéré comme la seconde cause fondamentale de la régression démographique. Les origines de ce pessimisme poussent de profondes racines. La production capitaliste a fait du travailleur l'instrument sans défense d'une « conjoncture » obéissant à des lois aussi mystérieuses qu'incontrôlables. De sujet économique actif, le travailleur est devenu un objet passif, un « objet d'exploitation ». Au fur et à mesure que la classe ouvrière prenait davantage conscience d'elle-même, cette constatation ne devait-elle pas avoir un effet de plus en plus décourageant ? Et pourtant, les prophètes du système économique qui s'écroule aujourd'hui n'ont-ils pas proclamé qu'une procréation sans limite était le meilleur moyen d'améliorer la situation des masses travailleuses ? Cependant, il s'est trouvé que, vers la fin du XIX^{me} siècle, le pessimisme croissant de la classe ouvrière a correspondu à celui d'une bourgeoisie « surintellectualisée ». La guerre mondiale, et plus encore les années qui l'ont suivie, ont renforcé ce pessimisme. Et quelle foi attendre d'une génération qui a vu s'écrouler les espérances qu'elle avait mises dans la réconciliation des peuples, dans la Société des Nations et dans une division harmonique du travail ? La prospérité matérielle a été impuissante à voiler la désagrégation des bases mêmes de l'ordre économique et social. C'est ainsi que le rationalisme dont nous avons parlé plus haut est devenu scepticisme et pessimisme. Le sentiment de la responsabilité envers la génération montante devait naturellement avoir pour conséquence un recul des naissances.

Auto-régulation de l'accroissement de la population ?

L'apparition de cette attitude rationaliste et pessimiste de l'homme moderne apparaissant comme une conséquence inéluctable

du libéralisme capitaliste, on peut dire que l'accroissement rapide de la population du XIX^{me} siècle — qui n'aurait pas été possible sans le développement du système capitaliste (et inversement) — a porté et nourri lui-même dans son sein les forces antagonistes qui devaient y mettre fin. Le principe de l'auto-régulation démographique apparaît d'une manière particulièrement nette lorsqu'on considère de plus près le développement des grandes agglomérations qui a fait de tels progrès dans notre pays qu'un tiers de notre population vit actuellement dans des localités de plus de 10,000 habitants contre 6 % seulement en 1850. Comme on le sait, nulle part le recul des naissances n'a été plus fort que dans les villes; c'est même là qu'il a commencé. On a donc conclu que la régression démographique était due essentiellement à la prolifération des cités et à son corollaire immédiat, l'industrialisation. Etant donné les conditions de vie urbaine, c'est dans les villes que ce rationalisme et ce pessimisme soulignés plus haut se sont tout d'abord développés. Mais l'urbanisation et l'industrialisation croissantes n'étaient-elles pas tout simplement la conséquence logique de l'accroissement de la population? Considéré sous cet angle de vue, ce phénomène devait nécessairement créer les conditions qui commandent aujourd'hui sa disparition.

Non seulement ces considérations expliquent mieux, à notre avis, le recul des naissances, mais elles nous engagent encore à examiner de plus près les principes de la politique démographique de demain. Il semble que nous soyons autorisés à conclure de cette évolution que, dans la mesure où l'accroissement de la population du XIX^{me} siècle a pris fin par un procédé d'auto-régulation, il pourrait en être de même du recul des naissances, ce dernier produisant lui-même les conditions nécessaires à une reprise de l'activité démographique. Si l'on admet cette manière de voir, on doit considérer comme aussi peu fondés que l'anxiété de Montesquieu ou les théories de Malthus les pronostics qui — en dépit de leur précision mathématique — concluent à une chute incessante de la courbe des naissances.

Les mesures de politique démographique sont-elles efficaces?

Mais il se peut aussi que l'on considère comme erronée cette théorie de l'auto-régulation démographique, tout en soulignant qu'elle n'infirme en rien la nécessité de mesures démographiques. Quoi qu'il en soit, de quelque point de vue que l'on se place, il nous semble que c'est faire preuve d'un bien facile optimisme que de penser que quelques centaines de francs d'allocations familiales suffiront à accroître la volonté de procréer. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, les raisons du recul des naissances sont bien trop profondes pour qu'une telle mesure ne soit pas qu'un insuffisant palliatif. Maintes mesures ont déjà été prises chez nous dans le domaine de la protection de la famille, mais sans avoir

abouti au résultat désiré. Ni les exonérations fiscales considérables consenties par le canton de Vaud, ni les mesures de politique sociale de Bâle-Ville, ni les allocations familiales accordées au personnel fédéral n'ont pu freiner le recul des naissances. En France, comme d'ailleurs dans les autres pays européens qui les ont appliquées, l'efficacité de ces mesures a été hors de proportion avec les efforts déployés et les sommes dépensées. On peut pourtant opposer qu'à elles seules, et quelle que soit leur ampleur, elles ne suffisent pas; il y faut encore une politique démographique dirigée, comme celle appliquée en Allemagne et en Italie, où elle a eu pour conséquence un accroissement considérable du chiffre des naissances.

Nous reconnaissons sans autre ce résultat. On peut cependant être d'un avis différent sur ses causes. Il semble que les Etats totalitaires sont parvenus, avant tout, à transformer le rationalisme des peuples en une foi irrationnelle dans l'omnipotence et les destinées de l'Etat, à leur inculquer, au lieu du pessimisme d'hier, une foi nouvelle dans l'avenir (nous ne voulons pas examiner ici par quels moyens ni si elle sera durable); le résultat a été un accroissement effectif des naissances. Il nous semble que l'évolution démographique de la Suisse, elle aussi, dépend, non pas du développement artificiel d'un nationalisme exacerbé, mais de savoir si le peuple suisse retrouvera une foi absolue dans les destins du pays, destins reposant alors sur un ordre économique et social plus juste. Cette foi ne saurait être un feu de paille allumé par la propagande; elle doit reposer sur la réalisation progressive de cet ordre nouveau. Disons encore que toute mesure dans cette direction pourrait être considérée comme mesure démographique; inversement celles de cet ordre contribueraient aux réformes économiques et sociales. Ce serait donc une erreur que de repousser de prime abord toutes les mesures démographiques, même si l'on n'en attend que peu de chose considérées isolément.

Par contre, il faut que toutes les mesures prises, aussi bien sur le plan démographique qu'économique et social soient rationnelles et opportunes, mûrement pesées. La protection de la famille ne doit pas être un slogan autorisant les décisions les plus fantaisistes.

La plupart des mesures appliquées actuellement, ou proposées, concernent avant tout les familles nombreuses des catégories peu fortunées de notre population. Du point de vue de la politique sociale, ces revendications sont compréhensibles; elles le sont moins du point de vue démographique. Le but de la politique démographique suisse ne saurait être de multiplier le nombre des familles nécessiteuses de sept, neuf enfants et davantage. Non, l'objet de cette politique est de mettre toutes les catégories de la population urbaine, dont la majorité, au lieu d'avoir deux enfants comme autrefois, n'en a plus qu'un ou même pas du tout, à même d'avoir de nouveau de deux à trois enfants. Les mesures qui ne poursuivent pas ce but sont, à notre avis, inadéquates. Ce n'est pas pour rien

que nombre d'eugénistes, qui ont en vue la qualité et non la quantité, considèrent avec scepticisme, les propositions des «protecteurs de la famille». Il faut bien reconnaître qu'à l'heure actuelle se sont les milieux dont la qualité eugénique est inférieure qui se multiplient sans frein. C'est pourquoi la crainte que les mesures préconisées de protection de la famille aient partiellement pour effet d'augmenter encore le nombre de ces familles n'est pas injustifiée, et cela d'autant plus qu'il est vraisemblable que l'aide modeste des allocations entraînera ces familles — habituées à vivre sans prévoir — à procréer; en revanche, elle sera considérée comme insuffisante par celles qui savent compter, et qui comptent. Si vraiment l'on veut recourir à des mesures de protection de la famille, il faut en faire bénéficier les familles peu nombreuses, de même que celles ayant un revenu moyen ou élevé; en effet, c'est spécialement dans les classes moyennes que les charges imposées par l'éducation des enfants sont les plus élevées.

Nous ne commenterons pas ici les diverses mesures envisagées en vue de la protection de la famille (allocations familiales, réformes fiscales, protection de la mère, assurance-maternité, réforme de l'enseignement, allègement en matière de transports et de loyer, etc.). Ces questions font l'objet d'autres articles de cette publication de l'Union syndicale suisse. Parmi ces mesures, il en est contre lesquelles il n'y a rien à objecter, aussi bien du point de vue économique que social et démographique. Toutefois, même dans le cas le plus favorable, elles ne constituent qu'un secteur de la politique générale de protection de la famille.

Il faut bien dire qu'elles sont impuissantes, à elles seules, à mettre fin au pessimisme des peuples européens. Ce qu'il faut, c'est une revision des conceptions et des valeurs. Mais ce n'est possible qu'à la condition que le revenu et les biens soient mieux répartis entre les diverses couches de la population. L'attitude devant la vie et le régime économique sont indissolublement liés. Le régime économique qui a toléré le chômage massif des vingt dernières années est condamné. Et nous aussi, nous n'avons pas le droit de faire les pharisiens; nous devons faire notre méa-culpa comme les autres. Même sans l'introduction des allocations familiales et autres mesures démographiques, il y a suffisamment de problèmes à résoudre: reconnaissance effective du droit au travail, réalisation de l'assurance-vieillesse et survivants, politique fiscale plus équitable (non pas seulement sous l'angle de vue de la protection de la famille), organisation plus rationnelle de notre économie, répartition plus juste du revenu national. Telles sont les conditions essentielles à un redressement de la courbe des naissances.
